Les lignes de force du territoire français

Cours

Sommaire

L'inégalité de dynamisme et d'intégration des espaces productifs

A Les espaces productifs industriels

- 1. Les espaces les plus dynamiques et les mieux intégrés
- 2. Les espaces en difficulté

(B) Les espaces productifs agricoles

- 1. Les espaces d'agriculture intensive
- 2. Les espaces d'agriculture extensive

C Les espaces touristiques

- 1. Les espaces dédiés au tourisme de masse
- 2. Les autres espaces touristiques

Les espaces privilégiés du territoire national

A Les métropoles

- Paris, cœur économique du pays et ville mondiale
- 2. Les métropoles régionales

B Les littoraux et les espaces frontaliers

- 1. La littoralisation
- 2. L'attractivité des régions frontalières

C Les espaces en marge

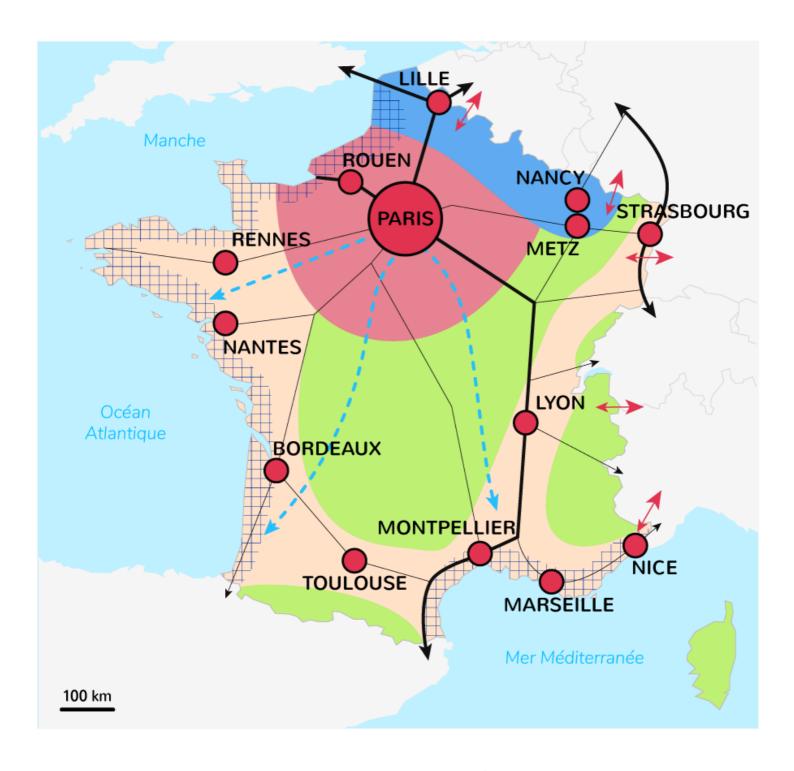
- 1. Les espaces ruraux
- 2. Les petites et moyennes villes peu dynamiques
- 3. Les territoires ultra-marins

RÉSUMÉ

La France est un pays moteur de l'Union européenne et une puissance mondiale. Pays fondateur de la CEE en 1957, elle produit le deuxième PIB de l'UE 27 en 2019 et est la 7^e puissance économique mondiale. Sa réussite repose sur le dynamisme de son agriculture, de certains de ses secteurs industriels et sur l'activité touristique. Ses façades maritimes et certains aéroports lui assurent une connexion aux principaux flux mondiaux. Elle est aussi bien reliée aux réseaux de transports rapides



Les lignes de force du territoire français

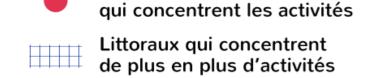


Des espaces productifs au dynamisme inégal

- Cœur économique
- Espaces en reconversion industrielle
- Périphérie dynamique
- Espaces à dominante rurale
- Métropole mondiale
 - Autres métropoles

Des réseaux de transports qui hiérarchisent les territoires

- Principaux axes de transport
- Axes secondaires
- → Ouverture sur l'Europe
- ← Mobilités transfrontalières





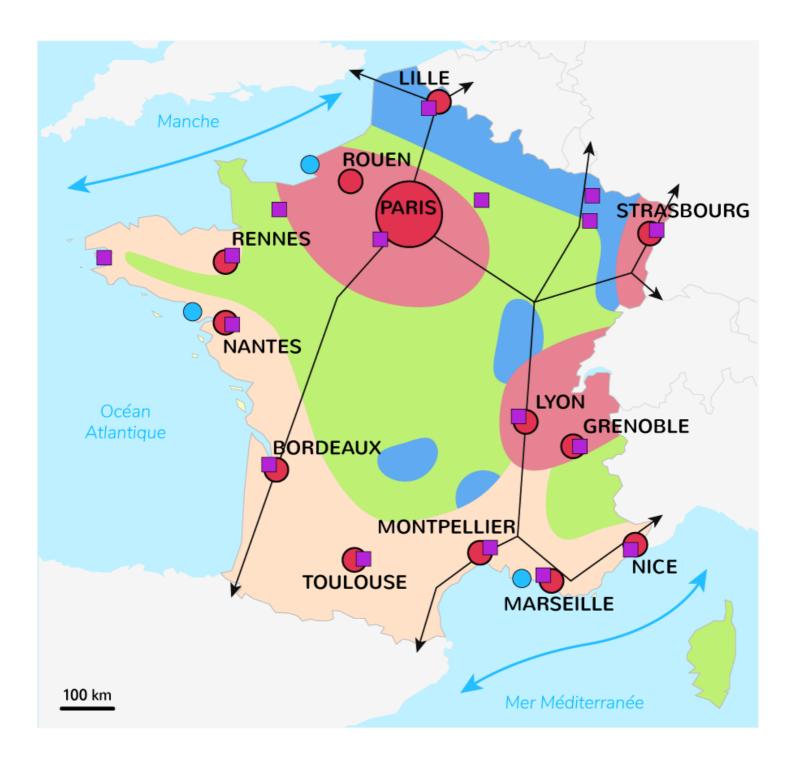
L'inégalité de dynamisme et d'intégration des espaces productifs

Un espace productif est un espace qui concentre des activités qui permettent la création d'emplois et la production de richesses.

A Les espaces productifs industriels

Les inégalités de dynamisme des espaces industriels sont fortes. Le territoire français se caractérise donc par une grande diversité de paysages industriels, avec certains territoires industriels anciens mais encore performants et d'autres touchés par la désindustrialisation, tandis que seulement quelques espaces bénéficient de l'essor des activités de haute technologie.

Les espaces industriels en France métropolitaine



Des espaces dynamiques

- Espaces anciennement industrialisés et dynamiques
 - ZIP
- Espaces industriels dynamiques de hautes technologies
- Métropoles attractives
- Principaux technopôles
- Façades maritimes

Des espaces moins dynamiques

Espaces anciennement industrialisés en difficulté ou en reconversion

Espaces peu industrialisés

Q

1. Les espaces les plus dynamiques et les mieux intégrés

La région parisienne et la région lyonnaise, l'Alsace, les vallées fluviales, les régions littorales de Méditerranée et de l'Atlantique (autour des ports), les espaces industriels au sein des métropoles sont les espaces industriels les plus dynamiques en France.

La région métropolitaine parisienne est la première région industrielle, avec une forte concentration des sièges sociaux des grandes entreprises et des centres de recherche, ainsi que la présence de nombreux secteurs industriels. La métropole lyonnaise bénéficie du couloir rhodanien (le long du Rhône), qui constitue un axe dynamique, en particulier grâce aux industries liées à la chimie (au Nord).

L'Ouest et le Sud, ainsi que les métropoles, bénéficient du développement d'entreprises innovantes, qui ont investi dans les hautes technologies et qui constituent un réseau de technopôles et de pôles de compétitivité. Ce sont des espaces industriels qui réussissent à attirer une main-d'œuvre qualifiée, indispensable à l'innovation. Ils rassemblent des centres de recherche, des universités, des grandes écoles et des laboratoires, souvent à proximité d'une grande ville.

On dénombre aujourd'hui 71 pôles de compétitivité sur le territoire français.

EXEMPLE

Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes) est un technopôle de 2 300 hectares, créé en 1969, qui réunit aujourd'hui plus de 2 000 établissements autour des technologies de l'information et de la communication, avec une trentaine d'établissements d'enseignement et de recherche, qui fournissent aux entreprises du site des brevets et du personnel qualifié.



Sophia Antipolis

© Wikimedia Commons

Les espaces les plus dynamiques se trouvent à proximité des axes de transport rapides : les LGV (lignes TGV) et les autoroutes, qui facilitent la mobilité des populations et la circulation des marchandises. La

proximité d'un aéroport ou d'un grand port de commerce est également un atout pour le dynamisme des territoires, dans le contexte de la mondialisation.

EXEMPLE

Sur les littoraux, des industries lourdes s'installent à proximité des ports. Elles se caractérisent par la création de terminaux pétroliers, la présence de vastes zones sur lesquelles sont construites des cuves de stockage des hydrocarbures, des usines pétrochimiques et sidérurgiques, des cheminées desquelles sortent des fumées noires polluantes.

2. Les espaces en difficulté

Les régions et les villes du Nord et de l'Est marquées par la désindustrialisation et les espaces peu industrialisés du centre du territoire, de la Corse et des DROM sont en difficulté.

Jusqu'aux années 1950, les espaces industriels français se concentraient au Nord et au Nord-Est de la France, à proximité des matières premières qu'ils exploitaient (fer, charbon, etc.). La crise de l'industrie lourde française (industrie textile, sidérurgie), liée à une concurrence des pays émergents, a provoqué un phénomène de désindustrialisation et a conduit à l'apparition de friches industrielles.

Ces régions du Nord et de l'Est subissent la délocalisation de leurs activités industrielles : des entreprises font en effet le choix de créer leurs structures de production à l'étranger, dans des pays qui proposent une main-d'œuvre de meilleur marché ou qui représentent un marché de consommation que ces entreprises peuvent atteindre sans les contraintes de transport et de protections douanières. Certains de ces pays émergents profitent également de leurs ressources en matières premières ou énergétiques (alors que la France n'exploite plus de mines de charbon). Dès lors, les usines installées en France ont fermé et les espaces productifs sont entrés dans une crise (faillites, fermetures, chômage).

EXEMPLE



© Wikimedia Commons

Ce site industriel de la région des Hauts-de-France était dédié à la chimie.

Le centre du territoire, la Corse et les régions ultra-marines sont peu industrialisés. Si certaines industries y sont implantées (industrie agroalimentaire, petites entreprises spécialisées dans la métallurgie, le travail du bois, etc.), ces territoires restent essentiellement agricoles et touristiques, pénalisés par leur enclavement.

B Les espaces productifs agricoles

L'agriculture a progressé de façon extraordinaire en quarante ans. La production a augmenté dans la plupart des domaines. Les rendements ont été multipliés par deux, par trois ou plus. La productivité s'accroît constamment. Désormais, les espaces agricoles sont intégrés à l'économie marchande, en particulier ceux dans lesquels a été développée une agriculture intensive.

Les espaces agricoles en France



Les espaces de production agricole en lien avec des marchés européens et mondiaux

Les espaces agricoles...

... intégrés aux marchés

Productions intensives

Populations qui s'installant dans

Échanges internationaux de produits agricoles

- les régions littorales

 Principaux vignobles

 Agriculture périurbaine, vergers et maraîchage

 Élevages hors-sol (aviaire et porcin)

 Cultures tropicales (canne à sucre, banane)

 Productions extensives

 Polyculture et élevage

 Sylviculture dominante et un peu d'élevage extensif
- ▲ Principal port céréalier
- Villes exerçant une forte influence
- Marchés de redistribution (MIN)
- Principaux groupes agroalimentaires

© Wikimedia Commons

1. Les espaces d'agriculture intensive

Les régions d'élevage ou de céréaliculture se caractérisent par l'ampleur des investissements, qui ont permis la modernisation et l'intensification du travail agricole.

La France possède une agriculture performante. Elle est le premier producteur agricole d'Europe. Une partie des exploitations agricoles est de plus en plus intégrée au système agro-industriel pour approvisionner les grandes FTN de l'agroalimentaire : ce sont principalement celles qui pratiquent la céréaliculture et l'élevage. Certains secteurs sont ainsi bien intégrés aux circuits commerciaux mondiaux.

La France est la 1^{re} puissance agricole de l'Union européenne et la 2^e puissance exportatrice mondiale.

Les espaces agricoles les plus dynamiques se caractérisent par la modernisation de leur agriculture, qui est ainsi devenue de plus en plus productiviste. Cette modernisation a été permise par :

- la mécanisation et la motorisation (tracteurs et nombreuses autres machines);
- le recours à l'irrigation;
- l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques ;
- le développement de l'agriculture hors-sol;
- les progrès scientifiques qui ont permis de créer de nouvelles semences ou d'améliorer la génétique des animaux d'élevage.

Ces espaces agricoles se caractérisent par la concentration des exploitations qui se traduit par une baisse de leur nombre et une hausse de leur taille moyenne (on passe de 22 hectares dans les années 1950 à 78 hectares aujourd'hui). La main-d'œuvre agricole est de moins en moins nombreuse car de nombreux exploitants partent à la retraite sans successeurs (malgré les mesures de l'Union européenne pour encourager l'installation de jeunes agriculteurs) et parce que les petites exploitations ne parviennent pas à réaliser ou à rentabiliser les investissements importants imposés par la modernisation de l'activité.

La main-d'œuvre agricole représente 3 % de la population active française.

Les espaces agricoles les plus dynamiques sont de plus en plus spécialisés. Les régions de viticulture, de cultures maraîchères et fruitières (Méditerranée, vallée du Rhône, Garonne, Val de Loire) constituent des zones de très forte spécialisation. La France méditerranéenne demeure l'un des exemples les plus marquants des régions de cette mutation. La polyculture associant vignes, blé et oliviers à l'élevage ovin a presque partout cédé la place à des cultures commerciales irriguées (fruits, légumes et fleurs). Les grandes régions consacrées aux céréales sont également caractéristiques de cette tendance à la spécialisation des productions, qui entraîne une nette uniformisation des paysages.

EXEMPLE

- Le Bassin parisien reste un territoire de grande culture céréalière performante et exportatrice.
- La Bretagne est devenue la première région agricole de France, principalement dans le domaine de l'élevage porcin et avicole.
- La production des vignobles du Bordelais ou du Champenois est largement exportée et contribue au prestige de la France dans le monde.

2. Les espaces d'agriculture extensive

Certaines campagnes se caractérisent encore par le maintien d'une agriculture extensive, traditionnelle, qui accorde une place importante à la polyculture. Les exploitations y valorisent les produits du terroir, avec des modes de production respectueux de la nature.

À côté d'exploitations très spécialisées, il subsiste de nombreuses exploitations tournées vers la polyculture. Dans ces campagnes, les exploitations valorisent les produits du terroir, avec des modes de production respectueux de la nature. Certains font le choix de développer une agriculture biologique qui n'utilise aucun engrais ou pesticide chimique ou encore une agriculture raisonnée qui limite l'utilisation des intrants chimiques. Des éleveurs y pratiquent encore le pastoralisme (élevage de plein air dans les régions de montagne).

Certaines productions bénéficient ainsi de l'AOP ou du label Agriculture biologique. Pour bénéficier de l'AOP (Appellation d'origine protégée), les producteurs doivent respecter les conditions naturelles locales et utiliser des techniques de production traditionnelles, dans un souci de qualité plutôt que de rentabilité.

EXEMPLE

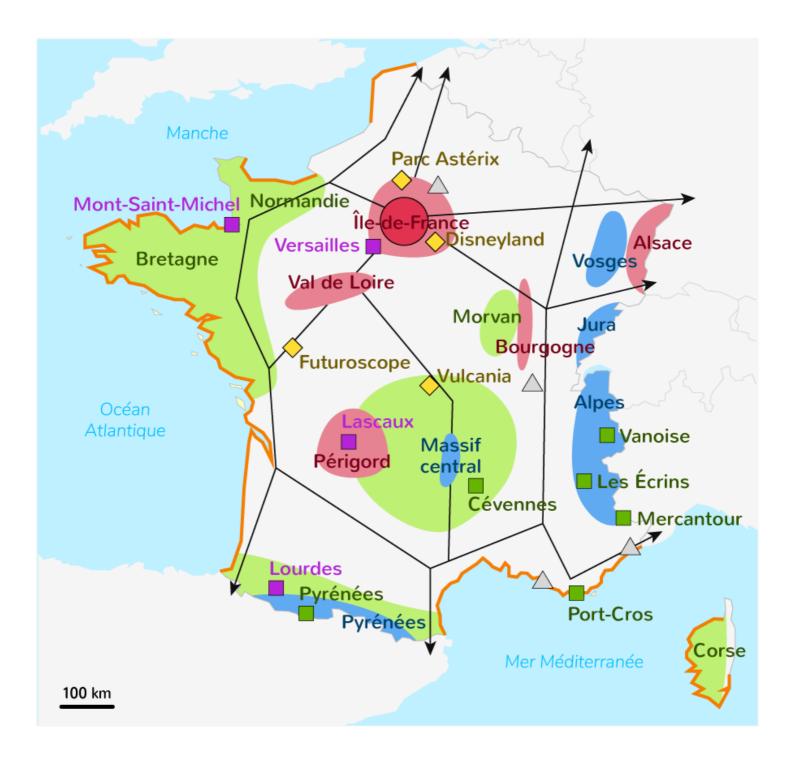
Onze régions françaises ont des exploitations qui produisent 45 variétés de fromages qui bénéficient du label AOP.

C Les espaces touristiques

1. Les espaces dédiés au tourisme de masse

Les littoraux de la mer Méditerranée, davantage que ceux du littoral atlantique, ainsi que les massifs montagneux dont les sommets sont les plus élevés (les Alpes et les Pyrénées) attirent chaque année plusieurs millions de touristes venus du monde entier.

Les principaux espaces touristiques en France métropolitaine



Les principaux espaces touristiques



Principal espace touristique

Tourisme balnéaire estival

Tourisme hivernal

Tourisme culturel (monuments, paysages, gastronomie)

Tourisme vert (randonnées, VTT)

Sites touristiques

Sites culturels

Parcs nationaux

Parcs d'attractions

Infrastructures de transport

Principaux axes de transport terrestres (autoroutes, LGV)

Principally aéroporte

Plus de 80 millions de touristes venus du monde entier visitent la France chaque année.

Paris est la 1^{re} destination touristique du pays. Le tourisme est surtout culturel, mais pas exclusivement : on s'y rend pour visiter des musées et des monuments dont le musée du Louvre, la cathédrale Notre-Dame et la tour Eiffel sont les plus fréquentés, mais le premier site en termes de fréquentation est le parc d'attraction Disneyland Paris. Paris est aussi réputé pour ses magasins de luxe, et plus généralement pour ses restaurants, ses brasseries, ses bistrots, qui représentent un « mode de vie à la française ». De nombreux touristes venus de l'étranger affirment ainsi venir à Paris pour faire du shopping sur les Champs-Élysées.

Les autres régions touristiques françaises sont principalement les littoraux méditerranéen et atlantique pour le tourisme balnéaire (le littoral méditerranéen est la 1^{re} zone touristique du monde), les Alpes et les Pyrénées pour le tourisme hivernal (stations de ski). Sur ces sites, l'objectif est le développement d'un tourisme de masse (les stations balnéaires de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique et les stations de ski alpines et pyrénéennes accueillent chaque année plusieurs dizaines de millions de personnes).

EXEMPLE

La Plagne est la station de sports d'hiver la plus fréquentée du pays (plus de 2 millions de visiteurs par an).



© Wikipédia

Les stations de sports d'hiver se caractérisent par les immeubles ou les chalets, et les commerces aux pieds des pistes de ski.

2. Les autres espaces touristiques

D'autres espaces sont dédiés à une activité touristique plus modeste, qui marque moins les paysages et génère des revenus moins importants.

Les massifs montagneux, y compris ceux d'altitude moins élevée (les Vosges, le Jura, le Massif central), ainsi que l'arrière-pays des régions littorales ou les parcs naturels, sont des espaces qui permettent la pratique du tourisme vert ou écotourisme.

Les exploitations agricoles tentent également de développer l'agrotourisme, pratiqué dans les exploitations agricoles pour découvrir les productions locales, les produits du terroir, qui peut constituer une source de revenus supplémentaires. Les agriculteurs aménagent ainsi des gîtes, des fermes-auberges.

EXEMPLE

De nombreuses régions viticoles ont créé une « route des vins » qui permet aux visiteurs de découvrir les productions locales auprès des exploitants.

Les espaces privilégiés du territoire national

A Les métropoles

La métropolisation est la concentration dans les villes de la population, des activités économiques les plus dynamiques, qui contribuent au rayonnement de la France en Europe et dans le monde. En trente ans, l'Île-de-France a capté un tiers des créations d'emplois et les grandes métropoles de province en ont capté 40 %. Les quinze premières villes concentrent 82 % des créations d'emplois.

1. Paris, cœur économique du pays et ville mondiale

Paris est la seule métropole mondiale du pays, la première de l'Union européenne et la deuxième d'Europe avec Londres. Elle est le cœur économique, politique et culturel du pays. Sa domination est symbolisée par le dynamisme de son quartier d'affaires à l'échelle mondiale.

Les métropoles françaises accueillent toujours plus de fonctions, d'activités et de richesses. Les entreprises qui recherchent des services de haut niveau et une main-d'œuvre qualifiée privilégient les métropoles. Ces métropoles offrent un vaste marché de consommateurs, aux revenus plus élevés, qui attire les entreprises notamment dans le secteur des services. Même dans les régions qui connaissent des difficultés économiques, les métropoles s'en sortent mieux.



La Défense, quartier d'affaires

Paris est l'une des principales villes mondiales de la planète avec Londres, New York et Tokyo. Fortement connecté aux échanges mondiaux, Paris appartient à l'Archipel mégalopolitain mondial (AMM). Cette capitale concentre toutes les fonctions métropolitaines de haut niveau.

- Paris est parfaitement connecté aux réseaux de transports internationaux : c'est un hub qui permet la redistribution des flux mondiaux en France et en Europe. En 2018, 106 millions de passagers ont transité par Paris, grâce à ses deux aéroports internationaux : Roissy et Orly. Elle est également connectée à une quarantaine de métropoles françaises et européennes par les lignes à grande vitesse (LGV) qui desservent 4 de ses 6 gares.
- En tant que capitale, Paris accueille les grandes institutions françaises mais également des institutions internationales comme l'Unesco ou le siège de l'OCDE.
- Paris est la deuxième ville mondiale qui attire le plus d'Investissements directs étrangers (IDE) en 2018. La Défense est le premier quartier d'affaires d'Europe en nombre d'entreprises accueillies.
- Paris dispose d'un gros potentiel sur le plan intellectuel grâce à ses universités, grandes écoles et centres de recherche mondialement reconnus comme la Sorbonne, Sciences Po ou le pôle technologique de Paris-Saclay.
- Paris est aussi une importante destination touristique. Il a accueilli 18 millions de visiteurs étrangers en 2017 (3^e rang mondial). Ses principaux monuments (la tour Eiffel, la basilique du Sacré-Cœur, Notre-Dame de Paris, le Louvre) sont reconnus dans le monde entier.
- Capitale du luxe, Paris est un haut lieu de la création artistique, et accueille de grands événements culturels et sportifs. Ainsi, en 2024, Paris accueillera les Jeux olympiques pour la troisième fois de son histoire.

2. Les métropoles régionales

Des métropoles régionales ont, dans certains secteurs d'activité, un rayonnement européen.

Ainsi, 45 % de la croissance économique est réalisée par les 15 premières aires urbaines, en dehors de la métropole parisienne. Par ailleurs, 40 % des Français habitent dans une aire urbaine de plus de 500 000 habitants.

À partir de leurs dynamiques, de leur connexion aux réseaux de transports et de leurs fonctions métropolitaines, on peut dégager une hiérarchie des principales métropoles françaises :

- les métropoles d'envergure européenne : Lyon, Lille et Strasbourg ;
- les métropoles à rayonnement national comme Bordeaux, Nantes et Marseille ;
- les métropoles régionales dynamiques comme Rennes, Grenoble, Montpellier et Nice.

EXEMPLE

La plupart des métropoles régionales de la façade ouest (Rennes, Nantes et Bordeaux) et du Sud (Toulouse, Lyon, Marseille et Nice) ont une croissance soutenue. Cela s'explique d'abord par leur accessibilité depuis Paris. Hormis Toulouse, elles profitent toutes de l'effet TGV qui permet de raccourcir la distance-temps. Depuis la mise en service de la LGV Sud Europe Atlantique en juillet 2017, Bordeaux n'est plus qu'à deux heures de Paris.

Le réseau des LGV



Les axes du réseau

- LGV en service
- ---- LGV en projet

Les pôles du réseau

- Un réseau polarisé par Paris
- Pôles importants
 - Pôles secondaires (actuels ou à venir)

Le réseau des LGV
© LBONNET

Les métropoles régionales françaises sont de mieux en mieux reliées aux métropoles européennes. Le réseau des LGV (lignes à grande vitesse) favorise ainsi les grandes métropoles du pays, qui sont reliées à



Paris. Le premier TGV a été mis en circulation en 1981. Aujourd'hui, Lyon, Marseille, Lille, Strasbourg et Bordeaux sont reliées à Paris grâce au TGV. Les espaces qui ne sont pas desservis par une LGV se retrouvent en marge des grandes mobilités.

EXEMPLE

Lille est devenue un hub européen desservi par la LGV et les autoroutes. La métropole est à 50 minutes de Roissy, 1 heure de Paris, 35 minutes de Bruxelles et 1 h 20 de Londres.

Certaines de ces métropoles se sont dotées de quartiers d'affaires qui renforcent leur attractivité.

EXEMPLE

La Part-Dieu, située dans le 3^e arrondissement de Lyon, est le deuxième quartier d'affaires en France après La Défense. Elle constitue un bassin de 56 000 emplois. Depuis 2015, elle fait l'objet d'un projet urbain de grande ampleur mêlant réhabilitations et constructions nouvelles afin d'en faire d'ici 2025 un quartier d'affaires d'envergure européenne : 40 000 emplois supplémentaires, augmentation de la surface de bureaux de 50 %, construction de 2 200 logements, aménagement d'équipements de loisirs, amélioration de l'accessibilité, etc.

Des petites et moyennes villes sont aussi dynamiques. Certaines profitent de la proximité et du dynamisme de Paris ou d'une métropole régionale, d'autres savent mettre en avant leurs atouts et deviennent plus attractives. La population de ces villes a tendance à augmenter depuis deux décennies, en accueillant de nouveaux habitants qui quittent les villages ou les plus grandes villes. Ces petites villes développent des activités économiques qui permettent de proposer des emplois indispensables au maintien des habitants.

EXEMPLE

Certaines petites villes ont réussi à maintenir et à développer des activités industrielles ou artisanales qui font leur renommée (par exemple la dentelle au Puy-en-Velay ou la coutellerie à Thiers, dans la région Auvergne).

EXEMPLE

Des villes du Sud (Sète dans le Languedoc) et de l'Ouest (La Rochelle, en Charente) parviennent à attirer des retraités et à développer ainsi une économie résidentielle.

EXEMPLE

Beauvais, dans l'Oise, s'appuie sur la proximité de Paris et l'essor des compagnies aériennes low cost pour développer le « troisième aéroport parisien ».

B Les littoraux et les espaces frontaliers

La mondialisation et la construction européenne reposent sur le libre-échange et l'ouverture des frontières. Dès lors, les littoraux deviennent des interfaces essentielles au commerce maritime et les frontières terrestres deviennent des espaces d'échanges et de flux transfrontaliers de plus en plus dynamiques.

1. La littoralisation

Outre l'essor d'un tourisme balnéaire de masse, la mondialisation et l'essor du commerce maritime de marchandises favorisent la littoralisation des activités industrielles, en particulier autour des installations

portuaires.

Les littoraux sont des espaces privilégiés pour le développement du tourisme balnéaire. Les littoraux méditerranéens ou ceux du Sud-Ouest atlantique bénéficient de conditions climatiques favorables (héliotropisme). Le tourisme de masse a transformé les paysages de ces littoraux. Dans les stations balnéaires, le logement des touristes est assuré par les résidences de vacances ou les hôtels, dont les plus prisés se trouvent sur le bord du littoral. Les services se multiplient au cœur des stations : les commerces, les restaurants, les magasins de souvenirs. Les plages sont de plus en plus aménagées : des digues sont construites, les équipements de loisirs se multiplient (douches, jeux de plages, location de parasols, de matelas). Des ports de plaisance ont été réaménagés ou construits artificiellement.

EXEMPLE



La station balnéaire de La Grande-Motte

© Wikimedia Commons

La station de La Grande-Motte a été construite sur un espace non habité. Il a d'abord fallu transformer un milieu naturel peu favorable (nombreux moustiques dont la présence était liée aux eaux stagnantes), puis assurer l'alimentation en eau potable et la mise en place des réseaux d'assainissement. Pour attirer les touristes en grand nombre, de nombreux immeubles ont été construits et des campings ont été créés, avec des commerces à proximité. Des plages et un port de plaisance ont été aménagés.

Le territoire français se caractérise par la maritimisation croissante de ses activités. La France relie l'Europe du Nord et l'Europe méditerranéenne. Ses ouvertures maritimes sur la Manche, la mer du Nord et la mer Méditerranée et ses ports (Le Havre, Marseille) lui permettent d'être pleinement intégrée au commerce mondial de marchandises. La *Northern Range* est la façade maritime la plus fréquentée au monde. Depuis les années 1960, des zones industrialo-portuaires (ZIP) ont été aménagées. Elles associent aux infrastructures portuaires des industries sur l'eau (chimie, sidérurgie) qui s'approvisionnent en matières premières importées et réexportent des produits transformés.

EXEMPLE

Des zones industrielles portuaires (ZIP) ont été créées autour des raffineries de pétrole (Fos-sur-Mer, Le Havre, Dunkerque, Saint-Nazaire).

2. L'attractivité des régions frontalières

Autrefois en marge du territoire, les frontières deviennent des espaces privilégiés car elles profitent de l'ouverture des frontières européennes, du dynamisme des échanges et des mobilités transfrontalières.

Les régions frontalières profitent de l'ouverture des frontières européennes. L'intégration européenne entraîne la suppression des barrières douanières et la libre circulation des biens et des personnes au sein du marché commun (dès 1986) puis de l'espace Schengen (à partir de 1995). Les régions frontalières qui étaient autrefois des marges sont ainsi devenues des interfaces, c'est-à-dire des zones d'échanges, valorisées par l'augmentation rapide de la mobilité de leurs habitants et des flux de marchandises transfrontaliers.

EXEMPLE

Les frontières au nord et au nord-est, proches de la dorsale européenne, profitent des activités de la mégalopole européenne.

Les régions frontalières sont bien connectées au réseau européen des autoroutes et des LGV. Elles bénéficient de la mise en place d'un réseau transeuropéen de voies ferrées, décidée par la Commission européenne en 1994. L'intégration du réseau autoroutier est permise par les autoroutes du Nord et de l'Est de la France. D'autres autoroutes favorisent également les mobilités et les échanges avec les autres pays voisins (Espagne, Italie).

EXEMPLE

La LGV Est qui relie Paris à Strasbourg se prolonge en Allemagne. Le projet de LGV qui traversera les Alpes reliera Lyon à Turin. L'ouverture de la ligne Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux rapproche Paris des métropoles espagnoles.

C Les espaces en marge

À l'écart de ces espaces privilégiés se trouvent les petites et moyennes villes, les espaces ruraux peu peuplés et enclavés ainsi que les territoires d'outre-mer, trop éloignés de la métropole.

1. Les espaces ruraux

De nombreuses communes rurales ont des densités inférieures à 50 hab./km². Les espaces ruraux se caractérisent par de faibles densités de population. S'ils tendent à se repeupler après plusieurs décennies de déclin démographique, ils sont marqués par le vieillissement et subissent un enclavement qui nuit à la réalisation des enjeux économiques et sociaux auxquels ils doivent faire face.

Ces espaces ruraux sont peu peuplés. Malgré une certaine renaissance rurale, les campagnes sont des territoires qui restent le plus souvent en marge des dynamiques de peuplement stimulées par la mondialisation et la construction européenne (métropolisation, littoralisation). Le faible accroissement naturel y entraîne le vieillissement de la population.

Ce sont également des espaces enclavés. Les moins dynamiques sont ceux les plus éloignés des infrastructures de transports rapides. Cet enclavement pénalise le peuplement, l'installation de nouvelles entreprises créatrices de richesses et d'emplois.

EXEMPLE			



Le viaduc de Millau dans le Massif central

© Wikipédia

Les espaces ruraux du Massif central sont parmi les moins densément peuplés et les plus pénalisés par l'éloignement des régions frontalières, des littoraux, des LGV, malgré l'ouverture d'une autoroute (A75) après la construction du viaduc de Millau (inauguré en 2004).

2. Les petites et moyennes villes peu dynamiques

Beaucoup de petites et moyennes villes connaissent des difficultés. Certaines déclinent sur le plan démographique. Parfois à l'écart des axes de transport rapides, elles ne bénéficient pas d'activités économiques créatrices de beaucoup de richesses et d'emplois.

Les petites et moyennes villes subissent de manière générale un déclin démographique. Leur accroissement naturel négatif peine à être compensé par un solde migratoire, parfois négatif lui aussi. Souvent, ces villes connaissent un vieillissement de leur population.

Certaines de ces villes moyennes peinent à s'affirmer face aux métropoles. Elles manquent de fonctions métropolitaines, qui se concentrent dans des grandes aires urbaines voisines et sont parfois à l'écart des grands axes de transports rapides, ou subissent l'effet tunnel, puisque ces axes privilégient la connexion des métropoles.

DÉFINITION

Effet tunnel

L'effet tunnel est subi par un espace qui se trouve à proximité d'une voie rapide mais qui ne bénéficie pas d'une connexion à cet axe (pas de sortie d'autoroute ni de gare LGV).

EXEMPLE

Amiens éprouve des difficultés à trouver sa place entre l'influence parisienne et l'influence lilloise.

3. Les territoires ultra-marins

Les territoires ultra-marins rencontrent des difficultés. Ils sont pénalisés par l'éloignement de la métropole. Leur activité économique repose avant tout sur l'agriculture spécialisée et sur le tourisme. Peu

insérés dans les circuits d'échanges mondiaux, les territoires ultra-marins « exportent » principalement leur production vers la métropole, ce qui renforce leur dépendance.

Les territoires ultra-marins multiplient les handicaps :

- Ils sont dispersés et éloignés du territoire métropolitain, ce qui rend les échanges difficiles et la mobilité avec le territoire national métropolitain (en Europe).
- Ces territoires sont le plus souvent des îles de superficie réduite, ce qui pénalise le développement des espaces productifs (agricoles notamment).
- Ce sont pour la plupart des territoires d'origine volcanique, et certains volcans y sont encore actifs. Le risque sismique y est parfois important.
- Le climat tropical caractérise la majorité des territoires d'outre-mer : ils profitent de la douceur de leur climat, de l'ensoleillement, de la chaleur de leurs eaux turquoise, mais ils sont aussi soumis à des pluies torrentielles qui peuvent engendrer des inondations. Surtout, certaines îles se situent sur les trajets de cyclones, qui peuvent provoquer d'importants dégâts, malgré les mesures de prévention.

Le dynamisme économique de ces territoires est insuffisant. Le chômage y est important (il touche 30 % de la population). Les activités industrielles sont insuffisantes. La production agricole reste limitée. L'activité touristique est pénalisée par l'éloignement de l'Europe et par les conditions de vie modestes des habitants des pays voisins. Leur dépendance vis-à-vis des aides financières de l'État est donc forte. Ils ont aussi besoin de l'aide de l'Union européenne.